MINISTERE DE L'ENERGIE,
DES MINES ET DES CARRIERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU CADASTRE MINIER

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Arrêté N° 2026-282/MEMC/SG/DGCM portant modification de l'arrêté n°2024-383/MEMC/SG/DGCM du 23 septembre 2024 portant renouvellement de l'autorisation d'exploitation industrielle permanente de carrière de granite n°792 dénommée « SAA » au profit de Monsieur KONDOMBO Tinogo Marcel alias ECHA « IFU : 00001059E »

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Révolution du 1er avril 2026 ;

Vu la loi n°016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant code minier du Burkina Faso ;

Vu le décret n°2024-1565/PRES du 07 décembre 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ; Visa CFN-423

Vu le décret n°2026-0006/PF/PRIM du 12 janvier 2026 portant remaniement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2026-0042/PF/PRIM du 02 février 2026 portant attributions des membres du Gouvernement ; du 02/09/2026

Vu le décret n°2026-0621/PF/PRIM/MEMC du 26 mai 2026 portant organisation du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières ;

Vu le décret n°2025-0255/PRES/PM/MEMC/MATM/MEF/MSECU/MICA/MEEA du 11 mars 2025 portant procédures d'attribution et modalités de gestion des titres miniers ;

Vu le décret n°2025-0331/PRES/PM/MEMC/MEF du 25 mars 2025 portant fixation des taxes et redevances minières et son modificatif le décret n°2026-0846/PF/PRIM/MEMC/MEF du 31 juillet 2026 ;

Vu le décret n° 2026-00442/PRES/PM/MMC/MINEFID/MSECU/MCIA/MTMUSR/MEEVCC du 08 juin 2020, portant conditions de fabrication, d'importation,

d'exportation, de transfert, de transit, de vente, d'achat, de transport, de conservation, de stockage et d'emploi des substances explosives à usage civil ;

Vu l'arrêté n°2025-425/MEMC/SG/DGCM du 11 novembre 2025 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Direction générale du cadastre minier en abrégé « DGCM » ;

Vu l'arrêté n°2018-218/MMC/CAB du 03 octobre 2018 fixant le contenu des rapports d'activités des titulaires des titres miniers et bénéficiaires d'autorisations ;

Vu l'arrêté n°2018-219/MMC/SG/DGC du 03 octobre 2018, portant institution d'une déclaration mensuelle de la production industrielle des substances de carrières ;

Vu l'arrêté n°2017-000024/MMC/SG du 03 mai 2017 portant définition d'une unité cadastrale dans le domaine minier ;

Vu l'arrêté n°2024-383/MEMC/SG/DGCM du 23 septembre 2024 portant renouvellement de l'autorisation d'exploitation industrielle permanente de carrière de granite n°792 dénommée « SAA » au profit de Monsieur KONDOMBO Tinogo Marcel alias ECHA « IFU : 00001059E » ;

Vu la demande n°792 du Camarade KONDOMBO Tinogo Marcel enregistrée le 09 janvier 2025 ;

Vu la lettre n°2026-286/MEMC/SG/DGCM/DSRL/SSRC$_{TS}$ du 09 juin 2026 relative à la régularisation de la situation du permis d'exploitation industrielle permanente de carrière de granite « SAA » dans le cadre du respect de l'article 105 du Code minier en vigueur ;

Vu la lettre en date du 07 juillet 2026 du Camarade KONDOMBO Tinogo Marcel transmettant les documents relatifs à la création d'une personne morale dénommée ECHA CARRIERES SARL « IFU : 00316989F» pour détenir le permis d'exploitation industrielle permanente de carrière de granite « SAA » ;

Vu les statuts en date du 22 juillet 2026 de la société « ECHA CARRIERES SARL» et la déclaration de l'identité du bénéficiaire effectif ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêté n°2024-383/MEMC/SG/DGCM du 23 septembre 2024 portant renouvellement de l'autorisation d'exploitation industrielle permanente de carrière de granite n°792 dénommée « SAA » au profit de Monsieur KONDOMBO Tinogo Marcel alias ECHA « IFU : 00001059E » est modifié ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE : Monsieur KONDOMBO Tinogo Marcel alias ECHA, tel que mentionné aux articles 1 ;4 ;6 ;8 et 10 ;

LIRE : ECHA CARRIERES SARL

LE RESTE SANS CHANGEMENT

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 SEPT 2026

Yacouba Zabré GOUBA
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Ampliations :
1- ITS
1- DGC
1- DR-EMC/Oubri
1- IDEM
1- BUMIGEB
1- DCMEF
1- SP /ITIE
1- DGD/MEF
1- DGI/MEF
3- Société ECHA CARRIERES SARL
1-Gouvernorat/Région de Oubri
1- Haut-commissariat/Bassitenga
1- Mairie de Ziniaré
1- J.O
1- Classement